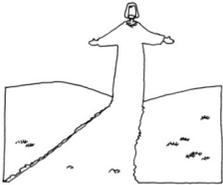




Semaine de prière accompagnée 2023 du dimanche 3 décembre au samedi 9 décembre

« Nous ne savons pas prier comme il faut, mais l'Esprit vient en aide à notre faiblesse ; il intercède lui-même pour nous. ... »

Saint Paul aux Romains 8, 26



Il arriva que Jésus, en un certain lieu, était en prière. Quand il eut terminé, un de ses disciples lui demanda : « Seigneur, apprends-nous à prier ! »

Luc 11,1

Vous avez foi au Christ vivant, et vous aimeriez développer votre relation à Lui dans sa Parole, par une prière personnelle plus approfondie. Vous souhaitez être aidé dans cette démarche. En ce temps d'avent, la paroisse Ste Marie des Peuples vous propose une expérience spirituelle pour apprendre à prier au cours d'une semaine de prière accompagnée.

Vivre cette semaine, c'est s'engager **chaque jour, à :**

- **un temps de prière personnelle** à partir d'un texte de l'Écriture (entre 20 et 30 minutes)
- **une rencontre avec un accompagnateur** (homme ou femme, formé à l'accompagnement spirituel ; prévoir aussi 20 à 30 minutes)
- **et participer aux rencontres de lancement et de clôture.**

Réponses à quelques questions

- **Pourquoi a-t-on besoin d'un accompagnateur ?** - C'est pour vous aider à entrer dans la prière à partir d'un texte de l'Écriture, vous écouter sur ce que vous souhaitez dire chaque jour après ce temps quotidien de prière, vous aider à repérer les mouvements qui s'y passent (facilités, difficultés, questions ...) et vous proposer un autre texte comme support de votre prière le jour suivant.. Bref, vous accompagner. Les entretiens sont entourés d'une stricte confidentialité.

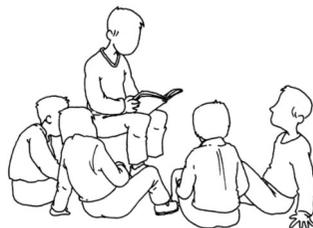


Communauté du Chemin Neuf.

- **Où trouverai-je mon accompagnateur ?** – Vous trouverez avec votre accompagnateur un lieu tranquille pour vous rencontrer, éventuellement dans un local de la paroisse.

- **Est-il demandé une participation financière ?** - Oui, si possible ; environ 15 à 20 euros, pour les frais divers de la paroisse.

- **Est-il nécessaire de participer au lancement le dimanche 3 décembre de 17h à 19h ?** - C'est indispensable. Nous vous présenterons le déroulement de la semaine et vous rencontrerez votre accompagnateur pour prendre rdv (pensez à votre agenda). Nous partons *tous ensemble* pour cette semaine, qui est personnelle, mais aussi communautaire...



- **... Et à la rencontre de clôture , le samedi 9 décembre de 9h30 à 11h30 ?** - Tout autant : il s'agit de « cueillir ensemble le fruit », de nous laisser remplir de l'Esprit Saint



- **Mais moi je ne sais pas prier !** - Personne ne peut dire qu'il sait prier. Ce qu'on peut toujours faire, c'est se donner un cadre pour prier, demander l'aide de Dieu, et prendre un temps uniquement consacré pour cela. Il se passe toujours quelque chose entre Lui et nous, même si nous n'en avons pas pleinement conscience.



- **Mais chaque jour, je prie le chapelet, ou d'autres prières régulières.** Ces prières sont bonnes, mais pendant cette semaine, la priorité est à la prière méditée avec la Parole de Dieu.

- **Est-on obligé à certains horaires ?** - Dans la semaine, vous choisissez votre temps de prière à l'heure et au lieu de votre convenance, et vous prévoyez la rencontre avec l'accompagnateur en accord avec lui. Mais les rencontres de lancement et de clôture sont pour tous.

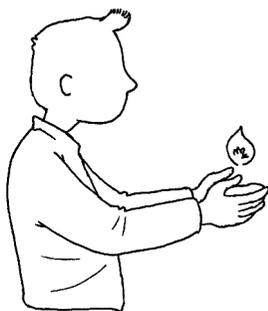
- **Si j'ai des horaires irréguliers ?** - Pour votre prière personnelle, à vous de gérer votre temps. Pour votre rendez-vous quotidien avec votre accompagnateur, voyez avec lui : on peut s'arranger le plus souvent...

- **Et si je n'ai pas de temps ?** - La semaine n'est pas réservée à ceux qui "ont du temps". Vous verrez le temps se trouve... Une semaine de prière accompagnée est une manière simple de vivre une retraite au milieu de ses occupations, à partir de la vie quotidienne.

- **Que m'apportera cette semaine ?** - ...Essayez et vous verrez !

- **J'ai déjà fait la semaine de prière une autre année ; puis-je recommencer ?**

- Oui : on a toujours à approfondir sa relation avec le Seigneur dans la prière. Pour aller plus loin, il existe aussi d'autres propositions... par exemple, une semaine selon les exercices spirituels de st Ignace, renseignements : <https://www.chemin-neuf.fr/nos-propositions/retraites-spirituelles/>



Déroulement

- **Dimanche 3 décembre 17h à 19h** : Rencontre à la Salle du centre St Pantaléon : *derrière l'église, entrée par le rond-point de la poste (1 place du 19 mars 1962)*
Présentation de la démarche et mise en route de la retraite ; la prise de rendez-vous des participants auprès des accompagnateurs se fera en fin de rencontre.

- **Du Lundi 4 au vendredi 8 décembre** : Chaque jour, prière personnelle et rencontre avec son accompagnateur à l'heure que vous aurez choisie ensemble (20 à 30 minutes).

- **Samedi 9 décembre 9h30** : Ensemble au centre paroissial de St Pantaléon, temps commun d'action de grâce.

En pratique...

- Apporter sa Bible, de quoi écrire (papier, crayon) et son agenda

- Prévoir une participation aux frais de 15 à 20 € (Chèque à l'ordre de 'Paroisse Ste Marie des peuples. Ne pas verser d'argent à l'inscription)

- Merci de **vous inscrire avant le mercredi 29 novembre**: c'est **indispensable** pour une bonne organisation

- Des questions ? Vous pouvez téléphoner à la paroisse : 06 32 69 99 37



Bulletin d'inscription (obligatoire),

à déposer à la Paroisse avant le mercredi 29 novembre

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Tél : _____

mail : _____@_____

participera à l'ensemble de la semaine de prière accompagnée du 3 au 9 décembre 2023

Je n'ai jamais fait la semaine de prière accompagnée.

Je l'ai déjà fait _____ fois

cocher les mentions utiles S.V.P.